

# Bénévol'Action

## DANS CE NUMÉRO

## SPÉCIAL

## 5 décembre - Journée internationale des bénévoles

L'édito	3
Reconnaître	5
Benevolare	12
Questions de gestion	16
Savoir-faire	17
En libr@irie	22
L'Agenda	24

### Remercier les bénévoles en les respectant

On ne dira jamais assez à quel point il est important de remercier, individuellement et collectivement, celles et ceux de nos concitoyens qui, par milliers, décident de donner du temps à une cause qui les interpelle profondément et durablement.

Le 5 décembre, *Journée internationale des bénévoles* nous convie à une telle marque de reconnaissance et c'est tant mieux. Car il est si facile de prendre pour acquis ce type de dévouement qui, plus souvent qu'autrement, se fait dans la discrétion la plus absolue, à l'image des bénévoles qui, leurs témoignages nous le démontrent, ne font pas cela pour la gloire mais tout simplement pour aider.

Une journée internationale dédiée à une cause ou à des personnes sert également à nous faire réfléchir sur le sens d'être de la thématique soulignée. Ici, on s'adresse aux bénévoles afin de leur signifier combien

leur engagement compte dans l'amélioration de la condition humaine universelle. L'Année internationale des bénévoles en 2001 a été sans conteste un formidable coup de chapeau à leur égard.

Ceci dit, que retient-on de l'AIB 2001 dont on souligne les 10 ans cette année ? Comment mesurer les retombées de cet événement-phare pour notre secteur ?

Nous constatons avec grand plaisir que l'engagement social n'a jamais été aussi présent ni aussi célébré. Qu'on pense aux différents prix qui se sont mis en place, notamment l'Homage bénévolat-Québec auquel la FCABQ a contribué depuis ses tout débuts ? Les médias ne sont pas en reste eux qui, par certaines initiatives, font figure de citoyens corporatifs exemplaires.

Mais l'action bénévole ne serait-elle pas en train de devenir « victime » de son succès ? Il n'y a qu'à voir les débats qui surgissent ici et là

autour de la désaffection des bénévoles dans le secteur de la santé et des services sociaux, un enjeu majeur pour les organismes sur le terrain et par ricochet, pour la population en général.

Pourquoi quittent-ils ? La raison est fort simple : parce

qu'on manque de bénévoles, on en demande toujours plus à ceux qui restent en termes d'heures et de tâches. Comme si notre secteur s'était mis à imiter le monde du travail avec ses coupures de postes et l'alourdissement de la tâche des employés encore en

place ...

Je vous ramène ici au *Rapport final sur l'AIB 2001 au Québec* dans lequel on peut lire un des constats de la part des bénévoles ayant participé au colloque de clôture :

« Les bénévoles ont mentionné de façon unanime de reconnaître et de respecter la liberté des citoyennes et des citoyens dans

(Suite page 2)



Michel Ratelle  
Président

### Ne manquez pas :

- Partout au Québec, les CABs soulignent la Journée internationale des bénévoles  
**Page 5**
- Rémunérer les bénévoles pour les attirer  
**Page 12**
- La Fédération des femmes du Québec offre un outil de sensibilisation sur la situation des femmes âgées  
**Page 17**

*Bénévol'Action - Spécial du 5 décembre de la JJB - 2011*

## *... Remercier les bénévoles en les respectant*

*(Suite de la page 1)*

*leur choix de bénévolat. Certains déplorent le désengagement de l'État alors que les besoins ne cessent d'augmenter. Les organismes bénévoles sont de plus en plus sollicités et sont tributaires de subventions liées à des mandats précis pour survivre. Ce contexte ne favorise donc pas l'auto-détermination des citoyennes et citoyens engagés bénévolement.* »

Dix ans après ce constat, force nous est d'admettre que, plus qu'une tendance, c'est littéralement une nouvelle culture qui s'est graduellement implantée au sein des groupes communautaires et bénévoles.

Doit-on alors s'étonner que l'on se mette à réfléchir, à ce moment précis et à voix haute, sur une forme de rémunération des bénévoles comme remède à leur désaffection ? Ne sommes-nous pas en train de nous engager sur une pente glissante alors qu'il nous faudrait plutôt débattre du désengagement de l'État dans les services publics comme l'une des causes, tel que nous l'on indiqué les bénévoles dans le *Rapport final de l'AIBQ 2001* ?

Mais avant toute chose, si nous commençons par respecter les bénévoles avec leurs talents, leur expertise et surtout, les différentes limites qu'ils nous indiquent au moment de s'engager ? Le respect EST une forme de reconnaissance, moins visible qu'un certificat ou qu'un trophée, mais crucial dans la décision de mettre un terme à son engagement.

Pourquoi ne mettrions-nous pas à profit la *Journée internationale des bénévoles* pour réfléchir à nos pratiques actuelles de reconnaissance et de gestion à l'endroit des bénévoles afin de faire de

chaque jour de l'année, une *Journée des bénévoles* ?

C'est pourquoi il me semble à propos de terminer mon message en citant le président d'honneur de la Semaine de l'action bénévole 1987 et ex-maire de la Ville de Québec, Jean-Paul L'Allier :

*« Les bénévoles sont infiniment plus qu'une réponse commode à l'étroitesse des budgets consacrés à des actions qui n'ont pas gagné la course aux priorités gouvernementales (...), ils sont une ressource essentielle sans laquelle notre qualité de vie sociale et culturelle serait bien pauvre. ».*

MERCI aux bénévoles !

■

*« Pourquoi ne mettrions-nous pas à profit la **Journée internationale des bénévoles** pour réfléchir à nos pratiques actuelles de reconnaissance à l'endroit des bénévoles afin de faire de chaque jour de l'année, une **Journée des bénévoles** ? »*



## L'édito

### Pour attirer et retenir les bénévoles Rémunérer les bénévoles ?!

Par **Pierre Riley**  
Directeur général de la FCABQ

**V**oilà, la question est lancée à l'occasion de la tenue, les 5 et 6 décembre prochains à Montréal, d'un colloque portant sur la nouvelle génération de bénévoles.

Organisé par le Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ), l'événement veut souligner les 10 ans de l'avènement de l'Année internationale des bénévoles.

Pour la FCABQ, il s'agit d'une suite à son propre colloque sur les pratiques gagnantes en matière de gestion de bénévoles âgés œuvrant auprès d'autres âgés et présenté le 7 décembre 2010.

#### Une idée qui fait long feu

Exercice de style dans le contexte d'un atelier de travail ou ballon d'essai programmé, l'idée de compenser et là, de rémunérer les bénévoles (sic), n'est certes pas neuve.

Mais posée dans le contexte socio-politico-économique actuel, au moment où les chiffres démontrent clairement une désaffection des bénévoles dans le secteur de la santé et des services sociaux, voilà peut-être un indice qu'il est temps de nous demander si nous n'avons pas atteint les limites acceptables du transfert d'une partie des responsabilités sociales de l'État vers les groupes

communautaires et bénévoles.

Retour en arrière pour nous aider à comprendre l'évolution de cette prémisse.

#### Déjà en 2000 ...

- À l'automne 2000, Jean-Guy Chrétien, député de Frontenac-Mégantic à la Chambre des Communes à Ottawa, déposait un projet de loi privé destiné à rendre les bénévoles éligibles à des déductions fiscales.



« (...) Voilà peut-être un indice qu'il est temps de nous demander si nous n'avons pas atteint les limites acceptables du transfert d'une partie des responsabilités sociales de l'État vers les groupes communautaires et bénévoles.»

- En 2004, le conseil d'administration d'un organisme, composé uniquement de bénévoles du service d'accompagnement-transport, adopte une nouvelle grille de remboursement des frais mensuels de déplacement. Le taux augmente avec le nombre de kilomètres effectués pendant le mois. En plus, les bénévoles ont droit à des bons d'essence gratuits.
- En 2005, lors du congrès d'orientation spécial réunissant des re-

présentants des caisses Desjardins, 59 % des quelques 1000 délégués présents approuvent le principe de rémunérer des dirigeants bénévoles élus. Cette décision suscite un malaise parmi les opposants (Le Devoir – Lundi le 4 avril 2005).

- Un bénévole d'un service d'accompagnement-transport au téléphone avec la direction de la FCABQ : « Mon conseiller financier m'a indiqué que cela n'avait pas de bon sens que l'organisme pour le-

quel je fais de l'accompagnement-transport ne me rembourse mes frais de transport que le mois suivant. Je perds des intérêts sur mes placements. Pouvez-vous faire quelque chose pour faire comprendre cela au conseil d'administration ? »

#### Deux classes de bénévoles ?

Ce ne sont là que quelques exemples de situations qui jettent un éclairage dru sur une réalité au sein des groupes.

(Suite page 4)

## ... Rémunérer les bénévoles ?!

(Suite de la page 3)

Soyons clair : le simple fait de vouloir créer un cadre législatif autour de l'action bénévole contrevient au principe même du respect de l'autonomie des groupes communautaires et bénévoles. Nous devons aussi considérer qu'une telle loi ne bénéficierait qu'aux bénévoles œuvrant auprès des organismes ayant un numéro de charité.

Au Canada, on dénombre plus de 175 000 organismes à but non lucratif, et à peine 78 000 environ d'entre eux sont dûment enregistrés comme organisme de charité.

Le même article du quotidien *Le Devoir* cité un peu plus haut rapportait également qu'avec les nouvelles règles concernant la rémunération des administrateurs bénévoles, le président du conseil d'administration d'une importante caisse recevait ainsi plus de 9 000 \$ annuellement. Quant aux autres administrateurs, ils recevaient chacun presque la moitié de ce montant.

La question se pose ici : faudra-t-il alors payer tous les administrateurs des 175 000 organismes à but non lucratif au Canada afin d'assurer leur participation à la vie communautaire ?

### Les questions que cette idée soulève

Serions-nous ainsi en voie de créer deux classes de bénévoles en mimant les pratiques du secteur privé ? En effet, la rémunération des dirigeants bénévoles élus des caisses Desjardins a créé un précédent qui pourrait en inspirer d'autres. Dans ce cas précis, peut-on encore parler de « bénévoles » alors que l'action bénévole se définit dans la liberté et la gratuité du geste ?

Il y a également tout lieu de se questionner sur la motivation de certains bénévoles. Prenons le cas de l'accompagnement-transport où, ces dernières années, il nous a été rapporté à quelques reprises que des bénévoles ont menacé de mettre un terme à leur engagement parce qu'ils jugeaient insuffisant le taux de remboursement des frais de l'accompagnement-transport médical.

Côté pratique, que dire des mécanismes administratifs dans l'application de cette idée au sein des organismes ? Faudra-t-il dupliquer les pratiques de gestion du personnel salarié aux fins des ressources bénévoles rémunérées ? À quand une « Commission des normes de l'action bénévole » calquée sur celle du travail ?

### Et maintenant ?

Les organismes communautaires et bénévoles sont de plus en plus interpellés par la question de recrutement et de rétention des bénévoles. Et cela, peu importe la cohorte d'âge.

Car, si certains types de bénévolat attirent toujours la sympathie – l'intervention auprès des enfants malades et des enfants appauvris, l'environnement, l'écologie ou le service volontaire à l'international – il reste que le secteur de la santé et des services sociaux rebute de plus en plus.

Les raisons sont re-connues depuis déjà un certain temps : l'alourdissement de la tâche en raison du vieillissement de la population. À cette donne, il nous faut maintenant ajouter les problèmes aigus de la toxicomanie et de l'itinérance, souvent reliés aux problèmes de santé mentale.

Besoins plus lourds nécessitant une prestation de services de plus en plus spécialisée ... Au cœur de ce défi à relever pour les organismes venant en aide à cette partie de la population, des bénévoles inquiets de l'alourdissement de la tâche, n'osant dire « Non » face à la détresse de leurs concitoyens mais qui finissent par lâcher pour de bon avant d'y laisser leur propre santé.

Dans le prochain numéro de notre magazine (février 2012), nous traiterons plus en détail de la question de la rétention des bénévoles par des incitatifs financiers ou même, monétaires.

Mais comme le président de la FCABQ l'a proposé dans les pages précédentes, il faudra s'interroger sur les effets à long terme de la responsabilisation toujours plus grande du mouvement communautaire dans la prestation des services sociaux à la population et plus largement, son impact sur le monde du travail.

« Serions-nous ainsi en voie de créer deux classes de bénévoles en mimant les pratiques du secteur privé ? »

Lorsqu'on soulignera les 20 ans de l'Année internationale des bénévoles, ceux-ci seront-ils toujours des maîtres-d'œuvre du changement social ou simplement devenus de la main-d'œuvre à bon marché ?



## Reconnaître

À travers le Québec

Les CABs soulignent la Journée internationale des bénévoles

### Dans la région de Lanaudière

**V**oilà maintenant dix ans que la région de Lanaudière souligne le 5 décembre, Journée internationale des bénévoles, cela grâce à la Table de promotion du bénévolat Lanaudière (TPBL).

En cette année spéciale du 10e anniversaire, la TPBL a réuni plus de 400 bénévoles à l'occasion d'une journée de ressourcement sous le thème « Chapeau aux bénévoles ! ». L'événement d'envergure s'est déroulé le 11 novembre dernier, au Centre Bosco de Saint-Charles-Borromée.

Afin de les remercier de leur engagement, les organisateurs ont offert une conférence du naturaliste bien connu et spécialiste des insectes, Georges Brossard, et intitulée "Ces peurs qui nous empêchent de réussir".

Source :  
Daniel Bergeron  
Responsable Communications  
CAB Émilie-Gamelin  
450 756-2005  
[info@emiliegamelin.qc.ca](mailto:info@emiliegamelin.qc.ca)



Les membres de la TPBL en compagnie de Georges Brossard, naturaliste et conférencier lors d'une journée de ressourcement dédiée aux bénévoles. Dans l'ordre: Michel Ratelle, trésorier, Marie-Noëlle Guédon, coprésidente, Georges Brossard et Ronald Cormier, coprésident.



Plus de 400 bénévoles de Lanaudière étaient réunis au Centre Bosco de Saint-Charles-Borromée à l'occasion du 10e anniversaire de la TPBL.

### Sur la Côte-Nord : Territoire de Forestville

**L**e Centre d'action bénévole Le Nordest attend plus d'une centaine de bénévoles à un « 5 à 7 » qui se déroulera dans ses locaux, le 5 décembre prochain.

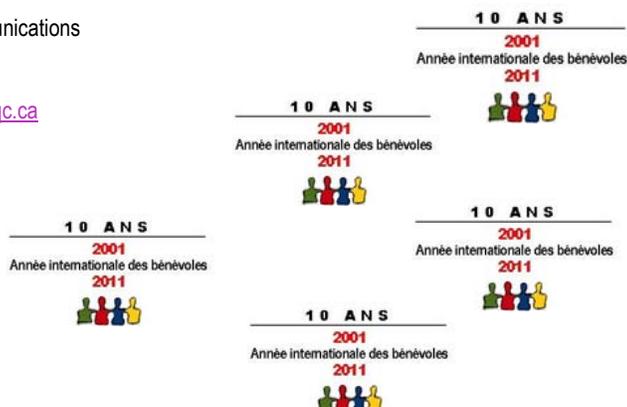
On entend y mettre les formes afin de remercier les citoyennes et les citoyens de ce territoire qui donnent de leur temps à leur collectivité en leur réservant un accueil spécial, suivi d'un lunch et de tirages de prix de présence.

Source :  
Claude Rousseau  
Coordonnateur des services bénévoles  
CAB Le Nordest

## Le 5 décembre JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES

Décrétée en 1985, les Nations Unies invitent ainsi chaque pays de la planète à célébrer une journée dans le but de reconnaître l'apport incalculable des bénévoles dans l'amélioration des conditions de vie et en général, de la démocratie dans le monde entier.

**REMERCIEZ-LES !**



*Bénévol'Action - Spécial du 5 décembre de la JJB - 2011*

*... Les CABs soulignent la Journée internationale des bénévoles*

### Sur le territoire de Drummondville

Cette année, du changement pour souligner le 5 décembre. Le Centre d'action bénévole Drummond a décidé de mener un concours auprès de tous les bénévoles de la MRC, rien de moins !

« Le bénévolat, c'est gagnant ! », c'est ce que les Drummondvillois vont pouvoir découvrir en participant. En plus de prix en argent et de prix secondaires, les gagnants bénéficieront de la couverture des médias ainsi que l'accès à des organismes clés pour offrir de leur temps.

Source :  
 Lina Lamy  
 Agente de développement et  
 de promotion  
 (819) 472-6101  
[www.cabdummond.ca](http://www.cabdummond.ca)



### Faire du bénévolat, c'est gagnant!

Vous pourriez gagner l'un des 3 grands prix en argent valant 150\$, 350\$, et 500\$, en plus de prix secondaires. Jusqu'au 2 décembre, remplissez un coupon dans l'un des 6 centres communautaires, Drummondville olympique, Centraide, Corporation de Développement communautaire et au Centre d'action bénévole Drummond

Les prix en argent seront tirés parmi tous les coupons recueillis dans les 10 points de chute; les gagnants seront nommés sur les ondes de la radio NRJ 92.1 et/ou 105.3 Rouge FM; le Centre d'action bénévole Drummond communiquera avec les gagnants.

Prix secondaires : à chacun des 10 points de chute il y aura un tirage d'un prix d'une valeur de 50\$, le Centre d'action bénévole Drummond communiquera avec les gagnants.

Les coupons sont disponibles du 28 novembre au 2 décembre

#### Pour être éligible au tirage :

La personne doit être inscrite comme bénévole dans un organisme. Une personne impliquée dans plus d'un organisme pourra remplir un coupon par milieu d'implication mais elle ne pourra gagner qu'une seule fois.

#### Les prix seront tirés dans l'ordre suivant :

En premier, les tirages en argent :  
 - 1<sup>er</sup> coupon : 150\$ - 2<sup>e</sup> coupon : 350\$ - 3<sup>e</sup> coupon : 500\$  
 En deuxième, les prix secondaires dans chacun des points de chute.

André Ouellet, directrice générale  
Centre d'action bénévole Drummond



Journée internationale des bénévoles



### Dans Bellechasse - Lévis - Lotbinière

Le centre d'action bénévole de ce grand territoire participe à la promotion du 5 décembre sur deux plans.

Côté reconnaissance, le CAB convie tous les bénévoles de la région à son brunch, une activité qu'il tient depuis quelques années déjà avec comme toile de fond, la JIB.

Côté reconnaissance, les médias régionaux sont mis à contribution ainsi que les bulletins du CAB destinés aux bénévoles et aux organismes du milieu. Tout cela sert à rappeler que le 5 décembre EST la Journée internationale des bénévoles et que c'est l'occasion inédite pour remercier celles et ceux qui contribuent au bien-être de la collectivité.

Source :  
 Geneviève Audet-Perron  
 Adjointe aux communications et à la promotion  
 418. 838.4094 poste 232  
[www.benevoleenaction.com](http://www.benevoleenaction.com)



### Au Lac Saint-Pierre

Le 5 décembre prochain à l'occasion de la Journée internationale des bénévoles, le Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre (Saint-François-du-Lac) offrira à ses membres un dîner suivi d'une conférence donnée par Denise Gaouette sur le thème : *Comment « énergiser » les autres sans décharger ses batteries ?*

Source :  
 Nicole Vallée, agente de développement  
 450.568.3198



# DITES-LUI MERCI!

VOUS CONNAISSEZ UNE PERSONNE EXTRAORDINAIRE ?

Proposez sa candidature au prix  
**HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC**

**JEUNE BÉNÉVOLE** – Prix Claude-Masson  
Prix distinctif en communications

**BÉNÉVOLE**  
Prix distinctif en culture

**ORGANISME**

**Date limite d'inscription : 12 décembre 2011 à 16 h**

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS  
OU POUR PROPOSER UNE CANDIDATURE :

[www.ditesluimerci.ca](http://www.ditesluimerci.ca)



En collaboration avec :



**Emploi  
et Solidarité sociale**  
**Québec**



## Réfléchir au futur de l'engagement bénévole L'action bénévole, parce que j'aime ça ... encore !

Par **Andrée Ouellet**  
Présidente du Regroupement  
des CABs de la Mauricie et du  
Centre-du-Québec

**L**e bénévolat est un pilier fondamental de la société civile. Il donne vie aux aspirations les plus nobles de l'être humain : la recherche de la paix, de la liberté, de l'égalité des chances, de la sécurité et de la justice pour tous.

Toutefois, l'action bénévole a aussi évolué rapidement dans la dernière décennie. Nous avons pu constater des transformations majeures en ce qui concerne le nombre et le profil des personnes disponibles pour faire du bénévolat.



En 2001, lors de l'Année internationale des bénévoles, plusieurs secteurs de l'action bénévole avaient identifié le manque de bénévoles comme un élément préoccupant pour la continuité de certains services à la population.

En ce moment, les organismes doivent composer avec les difficultés causées par le départ de nombreux bénévoles qui vieillissent. Il faut donc dès maintenant alimenter nos réflexions sur nos pratiques de gestion tout en identifiant de nouvelles pistes de travail pour les renouveler.

Pour ce faire, les 15 Centres d'action

bénévole membres du regroupement des CABs de la Mauricie et du Centre-du-Québec (RCAB 04-17) ont eu l'idée d'organiser une journée de réflexion sur l'action bénévole, 10 ans après la tenue des colloques régionaux de l'année internationale des bénévoles du Québec (AIBQ).  
**Une journée de réflexion sur l'avenir de l'engagement bénévole**

« Parce que j'aime ça... encore! », voilà la thématique de la journée de réflexion qui a eu lieu le 19 octobre dernier, à la Place 4213 de Victoriaville, regroupant plus de 350 bénévoles qui œuvrent dans les Centres d'action bénévole de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Réunir des acteurs important, qui sont au cœur des actions posés dans les Centres d'action bénévole a permis d'établir une vision commune de l'avenir du bénévolat et



Prenant la pose pour la photo de famille, les gestionnaires des CABs de la Mauricie et du Centre-du-Québec entourant le conférencier invité, lors de la journée de réflexion du 19 octobre dernier, à Victoriaville.

surtout de prendre la mesure des gestes à poser pour y arriver.

Les participants ont d'abord assisté à une conférence d'ouverture avec le Dr Serge Marquis, médecin de famille des organisations. Par la suite, quatre panélistes se sont succédé afin d'aborder les sujets suivants : le cadre de référence des Centres d'action bénévole, l'action bénévole comme participation citoyenne, les jeunes et la relève bénévole et enfin, les ambassadeurs et ambassadrices bénévoles.

Pour terminer, les bénévoles ont eu l'opportunité d'échanger en ateliers de discussions et de faire part de leurs commentaires sur les différents sujets abordés au cours de la journée.

Toutes ces réflexions ont été soigneusement prises en note par les employés (es) des Centres d'action bénévole présents à cet événement qui, à leur tour, veilleront à les actualiser dans leurs pratiques bénévoles quotidiennes.

**« Il faut donc dès maintenant alimenter nos réflexions sur nos pratiques de gestion tout en identifiant de nouvelles pistes de travail pour les renouveler. »**

### Quelques faits marquants

- Monsieur Serge Marquis a vraiment donné le ton de la journée : la reconnaissance, élément important pour une estime de soi en santé.

(Suite page 9)

Bénévol'Action - Spécial du 5 décembre de la JJB - 2011

... Les CABs soulignent la Journée internationale des bénévoles

### Sur le territoire de Saint-Tite

C'est autour d'un brunch qu'une cinquantaine de bénévoles du **Centre d'action bénévole Mékinac** se retrouvera, le 5 décembre prochain, afin de partager ses expériences et s'amuser.

Le CAB a trouvé une façon originale de faire connaître l'organisme auprès de son équipe de bénévoles en les faisant participer à un jeu-questionnaire : les services du Centre, la signification d'acronymes, des définitions, ... Tout le monde se verra remettre un certificat-cadeau.

Les bénévoles disent avoir hâte de se retrouver lors de cette activité !

Source :  
Line Ayotte  
Agente de développement  
418.365.7074  
[cabmekinac@hotmail.com](mailto:cabmekinac@hotmail.com)



### Dans le secteur de Charlesbourg

Depuis deux ans, le **Centre d'aide et d'action bénévole de Charlesbourg** combine le 5 décembre au déjeuner-hommage annuel offert aux bénévoles afin de souligner leur engagement de 2-5-10 et 15 ans au sein de la collectivité. Cadeaux-souvenir et certificat de reconnaissance font partie du rituel de ce moment particulier.

Les organismes du milieu quant à eux sont sensibilisés à la JJB par un courriel qui leur rappelle que le 5 décembre (...) est le moment idéal pour reconnaître l'engagement de leurs bénévoles.

Source :  
Marie-Christine Vézina  
Responsable des communications et des événements  
418.622.5910  
[www.caabcharlesbourg.org](http://www.caabcharlesbourg.org)

### Dans les Basques

Les bénévoles œuvrant sur de vastes territoires aiment pouvoir se retrouver tous ensemble afin de parler et de partager leurs diverses expériences, ce que les distances et la nature de leur action à chacun ne leur permet pas toujours. C'est ce que le CAB des Basques (Trois-Pistoles) offrira à une soixantaine de bénévoles de la MRC des Basques à l'occasion d'un déjeuner offert la journée même du 5 décembre.

Source :  
Suzanne Jean, coordonnatrice au Secteur Bénévolat  
Centre d'action bénévole des Basques  
418.851.4068  
[www.actionbenevolebsl.org](http://www.actionbenevolebsl.org)



... Réfléchir au futur de l'engagement bénévole

(Suite de la page 8)

- Une mise en scène avec deux bénévoles, Rose et Berthe, qui vulgarise les quatre panels et prépare le terrain pour les ateliers de l'avant midi.
- Une animatrice dynamique qui a su tenir l'auditoire en éveil, des panelistes qui ont été appréciés.
- Le plaisir d'avoir avec nous

- pour cette journée, notre directeur général de la FCABQ, Pierre Riley. Merci à la FCABQ de nous avoir dénichés du matériel de l'AIBQ 2001 pour les participants.
- La grande satisfaction de constater que les bénévoles participants sont repartis avec un sentiment d'appartenance décuplé envers leur CAB.
- La fierté de constater qu'ensemble, les 15 CAB's, ont réussi à faire un succès de ce colloque qui est devenu, tout comme le colloque

de 2001, un événement mémorable!

Les organisateurs (trices) de la journée tiennent à souligner particulièrement l'apport des partenaires et de tous les participants à cet événement régional qui avec leur générosité, ont fait de cette rencontre un grand succès.

Le travail dans chacun des centres d'action bénévole ne fait que commencer.

## Dans Lanaudière

# Des actions de promotion concertées en faveur des personnes engagées

Par **Ronald Cormier**

Directeur général du CAB

D'Autray et coprésident de la  
Table de promotion du bénévolat Lanaudière

**E**n février 2001, le Regroupement des centres d'action bénévoles affiliés de Lanaudière (RCABAL) initiait, sur l'invitation du Comité québécois de l'Année internationale des bénévoles, la mise sur pied d'un comité multisectoriel régional de l'Année internationale des bénévoles (AIB).

Le comité lanaudois formé de groupes et d'organismes liés aux loisirs, à la culture, à l'environnement, à l'éducation, à la pastorale, à la santé et aux services sociaux ainsi qu'à divers organismes communautaires a réalisé, en novembre 2001, une journée de réflexion sur la place du bénévolat et le vécu des personnes engagées bénévolement dans notre milieu. Le 5 décembre 2001, des membres du comité représentaient Lanaudière lors du forum québécois organisé à l'occasion de la *Journée internationale des bénévoles*.

Suite à l'expérience vécue, les membres du comité multisectoriel ont décidé, à l'hiver 2002, de poursuivre cette expérience de concertation en lien avec la reconnaissance et la promotion de l'action bénévole dans divers secteurs d'activité de notre région.

Ils ont choisi de faire la promotion de la *Semaine de l'action bénévole* tenue en avril à chaque année. C'est en 2003 que ce comité fut transformé en Table de promotion du bénévolat Lanaudière, lequel s'est donné comme mission de promouvoir l'action bénévole, de faire connaître les actions favorables

au bénévolat et de privilégier des actions concertées en faveur des personnes engagées

Son plan d'action a été centré sur trois axes d'intervention :

- Organiser à chaque année une activité régionale de ressourcement des bénévoles et ce, dans le cadre de la *Journée internationale des bénévoles* décrétée par l'ONU soit le 5 décembre de chaque année.
- Créer un outil promotionnel diffusé dans les médias électroniques afin de mettre en valeur les activités de reconnaissance des bénévoles réalisées dans Lanaudière et ce, dans le cadre de la *Semaine de l'action bénévole*.
- Mettre sur pied un comité axé sur la collaboration et la concertation en lien avec la formation de bénévoles de divers secteurs sociaux et communautaires.

La Table de promotion du bénévolat Lanaudière (TPBL) est la seule table régionale qui ait survécu sans interruption au Québec, depuis l'Année internationale des bénévoles en 2001. Les deux premiers axes d'intervention ont été réalisés à chaque année tandis qu'avec les membres du comité de formation, la TPBL a participé à la mise en place du Centre régional de formation de Lanaudière.

Il est important de souligner que cette Table a œuvré grâce à l'engagement de personnes qui croyaient à l'importance de réaliser dans la région de Lanaudière des actions concertées en faveur de la promotion du bénévolat ainsi qu'à l'engagement de leurs organismes qui ont investi dans ce projet.

Durant les 10 dernières années, des membres de plus d'une vingtaine d'organismes de divers secteurs, des fonctionnaires municipaux et de l'état ainsi que quelques individus ont donné du temps pour la concrétisation de projets de la Table de promotion de Lanaudière et nous les en remercions.

« Il est important de souligner que cette Table a œuvré grâce à l'engagement de personnes qui croyaient à l'importance de réaliser dans la région de Lanaudière des actions concertées en faveur de la promotion du bénévolat ainsi qu'à l'engagement de leurs organismes qui ont investi dans ce projet. »



## Campagne promotionnelle de l'action bénévole 2012 Lancement du nouveau visuel en janvier

Par **Patricia Morin**  
Responsable des  
communications, FCABQ

**L**a FCABQ procédera sous peu au lancement de sa 39<sup>e</sup> campagne promotionnelle annuelle. Le visuel 2012 sera dévoilé au début de la Nouvelle Année, en même temps que la sélection retenue des articles de promotion et de reconnaissance.

### Le point fort : la Semaine de l'action bénévole

Bien entendu, le point fort de cette campagne demeure encore et toujours la Semaine de l'action bénévole qui se déroulera, en 2012, **du 15 au 21 avril**.

Produite au Québec par la FCABQ depuis 1974, la SAB se déploie partout au Québec grâce aux 113 centres d'action bénévole membres de l'organisation. Partout au Québec, souvent en collaboration ou en partenariat avec différents acteurs régionaux d'importance et des médias, on met en œuvre une panoplie d'activités de reconnaissance et de promotion, tout cela afin de rendre un hommage public aux milliers de bénévoles qui donnent de leur temps au bénéfice des collectivités.

Mais en attendant de connaître les calendriers d'activités des Centres, on pourra se procurer le nouveau dépliant des articles promotionnels et de reconnaissance en contactant le CAB de son territoire.

### Toute l'information dans le site Internet de la FCABQ

Le dépliant des outils promotionnels sera en même temps rendu disponible, en version papier et également via le site Internet de l'organisation. C'est là également que les organismes, les médias et le public pourront se tenir informés des activités présentées par la FCABQ et les centres d'action bénévole à travers le Québec.

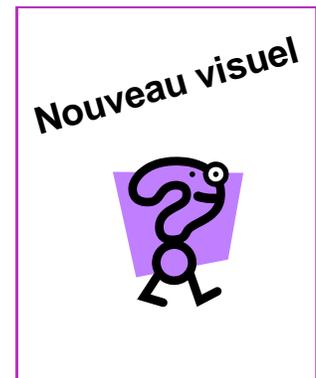
Les centres d'action bénévole membres de la FCABQ sont les distributeurs officiels du matériel promotionnel, chacun sur leur territoire respectif.

Dès la deuxième semaine du mois de janvier, il sera possible de se procurer le dépliant 2012 de la nouvelle campagne promotionnelle par le truchement de l'un des 113 CABs membres de la FCABQ.

La liste des 113 membres de la FCABQ est disponible sur <http://www.fcabq.org/centres-action-benevole.php>

La FCABQ pourra répondre également aux organismes et instances qui ne comptent pas de centre d'action bénévole dans leur secteur.

Il sera également possible de placer sa commande en utilisant le bon de commande électronique qui sera disponible à la fin du mois de janvier.



#### Début janvier 2012

Dévoilement du nouveau visuel et de l'argumentaire dans [www.fcabq.org](http://www.fcabq.org)

#### 2<sup>e</sup> semaine de janvier 2012

Dépliant/Bon de commande des articles promotionnels disponible chez les 113 CABs membres de la FCABQ.

#### La liste des 113 CABs

<http://www.fcabq.org/centres-action-benevole.php>

#### Fin Janvier 2012

Dépliant/Bon de commande électronique disponible dans [www.fcabq.org](http://www.fcabq.org)





## Benevolare

### Rémunérer les bénévoles ?

Effet de mode sur fond du « tout-à-l'économie » mondial actuel ou hypothèse envisageable, le sujet refait surface de manière plus insistante ces temps-ci alors que les participants au colloque présenté les 5 et 6 décembre prochains par le Réseau de l'action bénévole du Québec, **Génération B**, réfléchiront à la question en atelier. Du côté de la FCABQ, voilà longtemps que l'organisation se penche sur ce thème et au besoin, réitère sa position (voir l'Édito en page 3) face aux diverses propositions et décisions d'utiliser la fiscalité comme élément attractif à l'engagement bénévole, particulièrement là où la désaffection des bénévoles est la plus grande : le secteur de la santé et des services sociaux.

Nous en ferons le thème principal de notre prochaine édition du **Bénévol'Action**, en février prochain. Mais nous avons cru bon préparer le terrain en remettant en mémoire certains éléments d'un rapport fouillé produit en 2008 par la FCABQ grâce au travail de **Patience Ombick**, étudiante au *Master en développement - Gouvernance et Management public* à l'Université Senghor d'Alexandrie (Égypte) et stagiaire à la FCABQ de mai à juillet 2008. Intitulé *Les crédits d'impôts aux bénévoles : l'instauration d'une culture de la récompense ?*, notre collaboratrice s'est interrogée, notamment sur les conséquences appréhendées d'un tel changement aux fondements mêmes de l'acte bénévole.

Serait-ce là un moyen économique de pallier au désengagement de l'État face à ses obligations sociales envers sa population ? Choc appréhendé entre salariés et bénévoles ? Entre bénévoles rémunérés et non-rémunérés ? La réflexion est ouverte.

### Aujourd'hui : Définition des concept

**L**a recherche de la définition littérale des concepts abordés permet de relever des points importants.

**La reconnaissance** peut être définie comme l'action de reconnaître comme vrai, légitime à l'exemple de la reconnaissance d'un droit.<sup>1</sup> Elle peut également être assimilée à une gratitude, reconnaissance d'un bienfait reçu ou à l'identification d'une structure.

**Le crédit** quant à lui est un délai pour le paiement. C'est la situation d'une personne autorisée à ne pas payer maintenant, à emprunter.<sup>2</sup>

Quant à **l'impôt**, c'est une contribution exigée pour assurer le fonctionnement de l'État et des collectivités locales, ce sont des sommes prélevées sur les revenus des particuliers pour subvenir aux besoins de l'État.<sup>3</sup>

**Le crédit d'impôts** serait donc une forme d'exemption au paiement immédiat de la contribution citoyenne. Dans la pratique québécoise, on a des crédits impôts remboursables et des crédits d'impôts déductibles.

Selon un Guide de réflexion du RABQ<sup>4</sup>, il ressort que le crédit d'impôt est



« une réduction d'impôt sur le revenu attribuée pour favoriser certaines activités. Il s'agit d'un montant déductible de l'impôt payable par un particulier ou par une organisation ». <sup>1</sup>

Les impôts permettant à l'État de réinvestir dans la qualité de vie de cha-

que citoyen, il faut donc prendre conscience qu'une mauvaise définition du cadre juridique du crédit d'impôts peut affaiblir les inputs du Trésor public et diminuer les outputs sociaux, donc la capacité de l'État à venir en aide aux nécessiteux sociaux.

« L'État est un entrepreneur social. Il puise chez les citoyens afin de réinvestir pour les citoyens. En ce sens, l'usage actuel du crédit d'impôts mérite de nous interpeller sur la compréhension contemporaine de cette pratique. »

L'État est un entrepreneur social. Il puise chez les citoyens afin de réinvestir pour les citoyens. En ce sens, l'usage actuel du crédit d'impôts mérite de nous interpeller sur la compréhension contemporaine de cette pratique.

(Suite page 13)

### ... Définition des concepts

En effet, on peut citer en exemple le crédit d'impôts des revenus salariaux au Québec, dont le but est d'inciter les bénéficiaires de l'aide sociale à travailler en leur octroyant un supplément au revenu salarial pour compenser la perte de prestations, le taux d'imposition plus élevé et les autres coûts liés à l'emploi.

Le crédit d'impôts sur les revenus salariaux peut servir à dédommager un particulier des coûts liés au passage de l'aide sociale au marché du travail, pour atténuer ce qui est qualifié de piège de l'aide sociale.

De même, en ce qui concerne le crédit d'impôts des personnes handicapées et leurs aidants, des mesures fiscales entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2001 visent l'augmentation de l'assiette de calcul dudit crédit<sup>5</sup>, car « Le gouvernement reconnaît l'importance d'aider les Canadiens handicapés ainsi que les personnes qui leur prodiguent des soins ».

Ainsi, dans la conception du gouvernement québécois, le crédit d'impôts serait fortement perçu comme un incitatif à l'action. Or, comme le démontre une étude de l'OCDE<sup>6</sup>, la fiscalité se répercutant inévitablement sur la plupart des aspects de l'activité économique, sa conception et les dépenses y afférentes requièrent une réglementation clairement définie.

Une fiscalité bien élaborée doit donc réunir trois conditions essen-

tielles :

- La **prise en compte des comportements** des consommateurs, producteurs ou travailleurs dans la mesure où la fiscalité influe sur les incitations, peut fausser leurs comportements et nuire à l'efficience économique.
- Une **politique fiscale équitable** car l'impact de la fiscalité sur la population renvoie à la notion d'équité et de justice sociale.
- La **définition des aspects pratiques de l'applicabilité** de la législation fiscale et les coûts de respect des obligations fiscales car ils sont le reflet de l'efficience du système fiscal et de son image d'équité auprès du public.<sup>7</sup>

Une approche comparative nous aidera sans doute à mieux cerner les enjeux de cette pratique.



À suivre ... dans l'édition du mois de février prochain

« Dans le domaine communautaire, on pourrait facilement glisser d'une politique voulue de reconnaissance à une politique de méconnaissance. »

Au regard de ce postulat sur la fiscalité publique, la vulgarisation des pratiques de crédit d'impôts au Québec mérite qu'on l'aborde d'un regard critique, tant il est vrai que le défaut d'équilibre fiscal peut entraîner une indiscipline fiscale.

Dans le domaine communautaire, on pourrait facilement glisser d'une politique voulue de reconnaissance à une politique de méconnaissance.

## L'action bénévole en santé et services sociaux en France

### La question de la complémentarité entre professionnels et bénévoles

Par **Dominique Thierry**  
Vice-président national de  
France Bénévolat

Voici un large extrait d'un  
article paru dans l'édition du  
Bénévol'Action - Hiver 2008

C'est bien sûr la question récurrente qui revient sans cesse, tant au sein des associations, quand elles sont elles-mêmes employeuses, qu'au sein des établissements sanitaires, quand des associations interviennent en leur sein (telles que « Les blouses roses », « VMEH-Visites des malades en établissements hospitaliers », « FNABEH- Fédération nationale des bibliothèques en établissements hospitaliers »...).

Sur quels critères distingue-t-on le rôle des salariés et le rôle des bénévoles ? Au-delà de la question générale des relations entre salariés et bénévoles, ce sujet est encore plus compliqué dans les associations assurant des services à la personne, comme c'est souvent le cas dans le secteur de la santé.

Au-delà des activités réglementées que seuls les salariés (on les appelle alors « les professionnels ») peuvent assurer (par exemple les activités de soins dans les établissements sanitaires), la frontière du rôle entre salariés et bénévoles n'est jamais évidente.

A titre d'exemple, si une activité

culturelle ou ludique mise en œuvre par une association dans une maison de retraite ou un service d'enfants malades à l'hôpital ne pose pas de problèmes, l'arrivée de bénévoles en cas de déclenchement du Plan Canicule peut poser question, surtout dans un pays culturellement corporatiste où la question de l'emploi est une préoccupation majeure.

On peut toujours accuser ces bénévoles de se substituer aux salariés ou de compenser une mauvaise organisation du travail.

Suite à de nombreux échanges avec des associations, on se rend compte qu'il n'existe pas de critères universels pour distinguer salariés et bénévoles, de moins en moins de toutes façons celui de la compétence, puisque les asso-

insuffisance objective ?

Cette question est permanente pour les associations qui interviennent en milieu carcéral, dans les hôpitaux, dans les maisons de retraite, ...

Que dire alors de personnes en difficulté psychiatrique arrivant à nos permanences pour faire du bénévolat parce que leur médecin leur a dit : « Faites du bénévolat, ça vous fera du bien, mais n'oubliez pas de faire tamponner votre document ! » ?

Les relations, que ce soit au sein des associations ou entre associations et Services Publics, ne posent pas de problèmes si les activités et les rôles se situent sur le registre de la

« (...) Les associations ont besoin de bénévoles de plus en plus pointus pour remplir leurs missions et [on] peut parler de professionnalisation des bénévoles. »



ciations ont besoin de bénévoles « de plus en plus pointus » pour remplir leurs missions et qu'on peut parler de professionnalisation des bénévoles.

Par ailleurs, les associations se situent très largement sur des logiques réparatrices. Où est la frontière entre leur rôle d'actions **complémentaires** du Service Public et où commence leur rôle de **compensation**, pour gérer la mauvaise qualité de ce Service ou son

complémentarité, de la valeur ajoutée humaine apportée par le bénévole par rapport à l'activité principale du professionnel.

On est tout de suite sur de l'ambiguïté, voire de la dérive, si on situe sur le registre de la compensation, à plus forte raison de la pure substitution.

(Suite page 15)

## ... L'action bénévole en santé et services sociaux en France

(Suite de la page 14)

### Un problème de représentations réciproques

Derrière la question des rôles se profilent fréquemment des problèmes de représentations réciproques. L'utilisation, parfois abusive et encore plus souvent floue, de termes tels que « professionnalisation des associations » ou « les professionnels » (pour les opposer aux bénévoles), tendrait à créer une dichotomie, au sein de laquelle il y aurait « la compétence » du côté des salariés « et la générosité » du côté des bénévoles.

Heureusement, les choses sont beaucoup plus mêlées : il y a beaucoup de d'implication et de générosité du côté des salariés des associations qui savent qu'ils ne sont pas dans des entreprises comme les autres et beaucoup de compétences spécifiques du côté des bénévoles.

La question est le plus souvent, surtout dans les associations du champ sanitaire et social, de savoir articuler des compétences réciproques et complémentaires, avec pour les bénévoles moins de contraintes de temps, donc une plus grande disponibilité à l'égard des bénéficiaires finaux.

Ces problèmes de représentation sont accentués quand viennent se greffer des problèmes de génération (par exemple : des salariés

jeunes et des bénévoles plus âgés) ou des problèmes de niveau social (par exemple : des dirigeants associatifs anciens cadres supérieurs, des salariés aux salaires modestes et issus « du monde du social » et des bénévoles de terrain eux-mêmes dans des conditions sociales.

L'attention aux personnes et l'écoute réciproque, dans un sens positif, permettent d'affirmer que le Monde associatif est un lieu où la gestion de la diversité et le savoir vivre ensemble dans la différence ne sont pas des vains mots !

### Quelques pistes pour aborder concrètement cette question sur le terrain, au sein d'une association

Les analyses sont indispensables et constituent un cadre préalable, mais non suffisant, pour se poser la question au sein de chaque association. On voit que cette question est extrêmement différente selon la taille de l'association et surtout la nature de ses activités.

Donc, il n'y a pas de réponse unique, pas de solution standard, pas de règles d'arbitrage universelles, mais seulement une démarche : celle de la transparence et du débat entre les parties prenantes !



À suivre ... dans le numéro de février prochain.

« Ces problèmes de représentation sont accentués quand viennent se greffer des problèmes de génération (par exemple : des salariés jeunes et des bénévoles plus âgés) ou des problèmes de niveau social (...) »

■

MERCI



Des gens et des passions

fcabq

## Questions de gestion

Projet de réforme du droit associatif  
Trois personnes, rien de moins !

# UN ORGANISME À UNE SEULE PERSONNE ?



- "J'adopte à l'unanimité ma décision..."

Le ministère des Finances du Québec effectue actuellement des démarches visant à réformer le droit associatif québécois (connu généralement sous l'appellation d'organisme sans but lucratif ou OSBL).

**Cependant, il y a un hic !**

Selon le document actuellement en circulation au sein de ce ministère, **un OSBL pourrait être mis sur pied PAR UNE SEULE PERSONNE !**

De plus, **le conseil d'administration d'un OSBL pourrait aussi être composé d'UNE SEULE PERSONNE !**

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) \* demande instamment au ministre délégué aux Finances et responsable de ce dossier, M. Alain Paquet, de prendre en compte l'aspect collectif intrinsèque de l'existence d'un OSBL et de maintenir minimalement les normes actuelles exigeant

**un MINIMUM de TROIS personnes pour former un OSBL**

ainsi qu'un

**MINIMUM de TROIS personnes pour former un conseil d'administration,**

favorisant une meilleure transparence.

Nous disons OUI à l'aspect collectif d'un OSBL

Monsieur le Ministre délégué aux Finances, nous attendons un geste de cohérence dans le projet de loi que vous déposerez sous peu.



\* Le RQ-ACA regroupe plus de 59 organismes et regroupements nationaux d'action communautaire autonome (ACA) rejoignant plus de 4000 organismes d'ACA à travers la province. Pour plus d'information : [www.rq-aca.org](http://www.rq-aca.org)





## Savoir-faire

La situation des femmes âgées

### La FFQ offre une activité de sensibilisation

Par **Gisèle Bourret**

Responsable du Comité femmes âgées de la Fédération des femmes du Québec

**E**n 2008, la Fédération des femmes du Québec a mis sur pied un comité de femmes âgées chargé de faire le point sur la situation des femmes âgées en retenant certains aspects tels, la pluralité de situations qu'elles peuvent vivre, l'insécurité économique, le travail invisible (bénévole), la perte d'autonomie et l'accès aux services, la violence conjugale, etc.

Ce comité a élaboré un outil de sensibilisation intitulé, *Citoyennes à part entière pour toute la vie* qui a déjà été utilisé lors de plusieurs activités de formation.

#### Le vieillissement de la population, une catastrophe ?

Le vieillissement de la population est souvent perçu comme une catastrophe, un véritable tsunami. Les personnes âgées sont rarement vues comme un « actif » pour la société. Mais que sait-on réellement de ces femmes et de ces hommes qui vieillissent ?

Savons-nous, par exemple, que les femmes forment la majorité des personnes âgées ?

- 58 % des personnes âgées de 65 ans et plus sont des femmes et la proportion de femmes augmente avec l'avancée en âge;
- On compte 2 femmes pour 1 homme chez les 80 ans et plus, alors qu'il y a 5 femmes centenaires pour 1 homme.

Qui sont ces femmes vieillissantes? Quelles sont leurs conditions de vie? Quelle place occupent-elles dans la société? Quels préjugés et quels stéréotypes véhiculent-elles à leur sujet ?



<http://www.ffq.qc.ca/wp-content/uploads/2010/09/Citoyennes-%C3%A0-part-enti%C3%A8re-PDF-pour-site-web.pdf>

#### Une offre de formation de la FFQ

Seriez-vous intéressés à organiser une activité autour de ce thème ? Le comité de la FFQ est disponible pour répondre « sur mesure » à vos demandes, partout à travers le Québec.

Pour en savoir plus sur l'outil que nous vous proposons et pour nous contacter à ce propos :

« Les personnes âgées sont rarement vues comme un « actif » pour la société. Mais que sait-on réellement de ces femmes et de ces hommes qui vieillissent ? »

## Agrandissement du territoire d'action du Programme Pair à Québec

*D'après un communiqué de presse de l'Association des proches aidants de la Capitale-Nationale*

**L**e 28 novembre dernier à Québec, l'Association des proches aidants de la Capitale-Nationale annonçait en conférence de presse l'agrandissement du territoire d'action du Programme Pair Québec 03.

Cette annonce a été rendue possible grâce au soutien financier du Ministère de la Famille et des Aînés et à la collaboration entre les différents décideurs et intervenants concernés : le Comité provincial Pair, la Ville de l'Ancienne-Lorette, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, la Ville de Québec, la Conférence régionale des élus, la MRC de la Jacques-Cartier, le Service de police de la Ville de Québec et la Sûreté du Québec.

Depuis l'an dernier, l'Association des proches aidants de la Capitale-Nationale assume l'agence Pair Québec 03 et offre le service aux populations des MRC de Portneuf, de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans. L'Agence Pair Québec 03 agrandit officiellement son territoire pour ainsi desservir la ville de l'Ancienne-Lorette, la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, la ville de Québec et la MRC de la Jacques-Cartier.

Le financement s'est fait par le programme *Soutien aux initiatives visant le respect des aînés*. Cette subvention, à hauteur de 1,4 M\$ et répartie sur une période de quatre ans, a permis au Comité Provincial Pair de créer un bureau de développement et de coordination ayant pour mandat d'ouvrir une quarantaine de nouvelles agences Pair, en plus de soutenir l'ensemble des agences Pair existantes.

Un bref coup d'œil aux statistiques les plus récentes sur le profil des utilisateurs du programme Pair montre que :

- 82% sont des femmes;
- 18% sont des hommes;
- la moyenne d'âge des utilisateurs est de 79 ans.



teurs est de 79 ans.

Le programme Pair offre un service gratuit d'appels automatisés qui joint les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé. Les abonnés reçoivent ces appels une ou plusieurs fois par jour. Si l'un d'entre eux ne répond pas, une alerte est lancée. Une vérification est systématiquement enclenchée par les responsables du sys-

tème afin de vérifier si la personne est en détresse.

Fondé en avril 2000, le Comité Provincial Pair représente maintenant 55 agences accréditées. La mission du Comité est de promouvoir, développer et soutenir le programme Pair au Québec.

Depuis la mise en service de la première agence Pair à Sorel en 1990, le programme Pair a su convaincre plusieurs personnes du bien-fondé de cette ressource. Aujourd'hui, les résidents de plus de 750 municipalités au Québec peuvent bénéficier du service Pair. ■

« (...) Les statistiques d'efficacité du programme Pair sont éloquentes. Durant les cinq dernières années, nous avons lancé 2 941 590 appels et 212 abonnés ont reçu des soins d'urgence. »

Hélène Champagne  
Présidente du Comité Provincial Pair



**Suzanne Girard**  
Présidente

Association des proches aidants de la  
Capitale-Nationale  
1670, rue Dina-Bélanger, Québec  
G1S 0A5  
(418) 688-1511 poste 222

## Les Rendez-Vous annuels 2012

LES RENDEZ-VOUS ANNUELS

**PRÉSAGES**  
une initiative de la  
Fondation BERTHAUME-DU TREMBLAY *présentent*



# Vitaminer son engagement en surmontant ses peurs

*Une journée de ressourcement sur le thème de l'art du dépassement et de la gestion de ses peurs.  
Cette journée de ressourcement et de formation a été conçue de façon toute spéciale pour les bénévoles des organismes communautaires qui œuvrent dans le secteur des aînés au Québec.  
Richard Aubé et Les Rendez-vous annuels vous invitent à venir vivre une expérience unique. Cette journée sera interactive, basée sur l'expérience des participants. L'animation se fera par des mises en situation directement reliées au quotidien des bénévoles!*



**OBJECTIF**

La personne bénévole développera et intégrera de nouveaux outils lui permettant de se dépasser au quotidien en fonction de ses propres objectifs.

**Sous-objectifs**

- Découvrir les mécanismes d'auto-sabotage qui cachent parfois nos comportements.
- Apprendre à vaincre la procrastination afin de redevenir pleinement motivé, engagé et enthousiaste.
- Réussir à sortir de sa zone de confort, à surmonter ses peurs, afin de pouvoir se dépasser.
- Obtenir les outils nécessaires pour atteindre concrètement et plus efficacement ses objectifs.

**CONFÉRENCIER**  
**Richard Aubé**



*Praticien en neurolinguistique et auteur d'un best-seller vendu à plus de 10 000 exemplaires dans toute la francophonie, incluant la France, la Suisse et la Belgique, Richard se qualifie aujourd'hui comme un « agent de changement ». Son but est d'inspirer les gens à sortir de leurs pantoufles en béton, à oser faire l'effort supplémentaire qui leur permettra de réaliser leur véritable légende personnelle!*

**Toutes les dates et les lieux à la page suivante** →

**INFORMATIONS**

Les Rendez-vous annuels  
1474, rue Fleury Est, Montréal (Québec) H2C 1S1  
Téléphone : 514 382-0310  
Sans frais : 1 866 323-0310  
Télécopieur : 514 381-3462  
Courriel : rva@presages.org  
Site Web : www.presages.org

**HORAIRE**

8 h 30	Accueil
9 h	Ouverture Pourquoi nos peurs ont-elles parfois des effets paralysants? Mes perceptions me donnent-elles toujours un reflet juste de la réalité?
12 h	Dîner sur place L'art du dépassement, « ça s'apprend » Donner au suivant
15 h 30	Conclusion de la journée



## ... Les Rendez-Vous annuels: Où ? Quand ?

### En collaboration avec le Centre d'action bénévole de Granby

Vendredi, le 16 mars 2012  
Hôtel le Granbyen  
700, rue Principale, Granby

### En collaboration avec le Regroupement PRASAB, la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal et la Table régionale de concertation des aînés de Laval

Mercredi, le 21 mars 2012  
Centre Pierre-Charbonneau  
3000, rue Viau, Montréal

### En collaboration avec le Centre d'action bénévole des Seigneuries

Mercredi, le 28 mars 2012  
Hôtel Universel  
311, boulevard Hôtel-de-Ville,  
Rivière-du-Loup

### En collaboration avec la Maison des Aînés de Lévis

Jedi, le 30 mars 2012  
10, rue Giguère, Lévis

### En collaboration avec le Comité des partenaires de l'Outaouais

Vendredi, le 13 avril 2012  
au Centre des Aînés de Gatineau  
196, rue Notre-Dame, Gatineau

### En collaboration avec Sercovie

Mercredi, le 25 avril 2012  
Centre Julien-Ducharme  
1671, chemin Duplessis,  
Sherbrooke

### En collaboration avec le Manoir Universeau de Senneterre

Lundi, le 30 avril 2012  
Hôtel L'Escale  
1100, rue de L'Escale, Val-d'Or

### En collaboration avec le Centre d'action bénévole des Pays d'en haut

Mercredi, le 2 mai 2012  
Promenades Sainte-Adèle  
555, boulevard Sainte-Adèle,  
local 200, Sainte-Adèle

### En collaboration avec le Centre d'action bénévole Laviolette et la Table de concertation des aînés de la Mauricie

Vendredi, le 4 mai 2012  
Auberge Gouverneur  
1100, Promenade du Saint-Maurice,  
Shawinigan

### En collaboration avec le Regroupement des Centres d'action bénévole affiliés de Lanaudière

Vendredi, le 11 mai 2012  
Centre Saint-Jean-Bosco  
249, chemin du Golf Est,  
Saint-Charles-Borromée

### En collaboration avec La Maison d'un Nouvel Élan

Vendredi, le 18 mai 2012  
Les Aîné(e)s de Jonquière  
3245, rue des Pensées,  
Arrondissement de Jonquière

### En collaboration avec le Centre d'action bénévole de Sept-Îles

Mercredi, le 23 mai 2012  
466, rue Perreault, Sept-Îles



**COLLOQUE**  
5-6 DÉCEMBRE 2011



# GÉNÉRATIONS **B**

DÉPLOYEZ AVEC SUCCÈS LES FORCES ET LE SAVOIR DES **BÉNÉVOLES**

## Hôtel Hyatt Regency, Montréal

- Prenez part à l'un des événements les plus importants de la décennie portant sur le bénévolat
- Célébrez le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Année internationale des bénévoles
- Venez vous inspirer des meilleures pratiques
- Maîtrisez les nouveaux outils et les nouvelles stratégies pour assurer le recrutement et la rétention de bénévoles motivés

TARIFS RÉDUITS  
EN PRÉINSCRIPTION  
JUSQU'AU  
4 NOVEMBRE

Détails et inscription au  
[www.colloquegenerationsb2011.ca](http://www.colloquegenerationsb2011.ca)



Une initiative du



Présenté par



Grâce à la contribution financière du

Secrétariat à l'action  
communautaire  
autonome  
et aux initiatives  
sociales



info@rabq.ca | 514 272-4004



## En libr@irie

### Rédaction de courriels efficaces Par les Presses de l'Université du Québec

Quel que soit votre domaine, en plus d'être qualifié dans ce que vous faites, vous devez également être en mesure de communiquer efficacement par écrit.

La première section de **Rédaction de courriels efficaces** porte particulièrement sur la rédaction de courriels alors qu'en deuxième partie, on révèle les dix techniques éprouvées pour écrire avec concision.

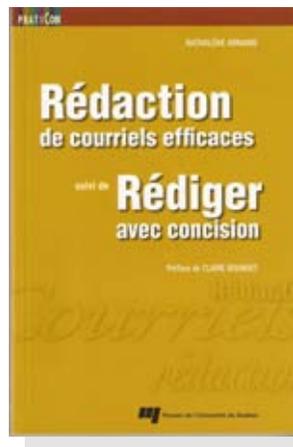
Car, pour aller vite, il faut faire court; mais faire court demande de la pratique. Une série d'exercices sont proposés pour tester la compréhension des techniques.

Ce livre vous fait part des trucs et astuces qui vous aideront à rédiger des courriels qui refléteront une image professionnelle de vous-même et de l'entreprise qui vous emploie.

**Prix membre : 15, 30 \$ \***

**Prix non membre : 18 \$ \***

\* Frais de manutention et d'expédition en sus



Pour commander :

[www.fcabq.org/Boutique en ligne/  
Gestion d'un organisme](http://www.fcabq.org/Boutique%20en%20ligne/Gestion%20d'un%20organisme)



### Guide de gestion de la commandite

Par le Ministère des Relations avec les citoyens et Immigration du Québec (2001)

Les investissements en commandite ne cessent d'augmenter depuis quelques années.

Dans ce contexte, le Conseil des ministres a confié au Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec le mandat de développer notamment une expertise en matière de commandite et de préparer un guide de gestion à l'intention de l'ensemble des ministères et des organismes visés.

Même si cet ouvrage a été conçu pour répondre aux besoins des instances gouvernementales, le *Guide de gestion de la commandite* peut également fournir des pistes d'action aux groupes à la recherche de financement lorsque vient le temps de préparer une demande de commandite auprès de ces mêmes instances.

#### Aperçu

Les types de commandite ♦ La recherche de commandite ♦ La négociation d'une entente ♦ ...

**Prix membre  
et non membre : 11, 95 \$ \***

\* Frais de manutention et d'expédition en sus



Pour vous guider vers  
la bonne ressource

Contactez-nous  
[fcabq.org](http://fcabq.org)

514.843.6312 • 1.800.715.7515

**fcabq**  
FÉDÉRATION DES CENTRES  
D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC



FÉDÉRATION  
DES CENTRES  
D'ACTION BÉNÉVOLE  
DU QUÉBEC

1557, avenue Papineau  
Montréal, QC  
H2K 4H7

Téléphone : 514.843.6312 / 1 800 715.7512  
Télécopie : 514.843.6485  
Messagerie : info@fcabq.org

Retrouvez-nous sur la toile !  
[www.fcabq.org](http://www.fcabq.org)

## Bénévol'Action

Spécial du 5 décembre,  
Journée internationale des bénévoles

Un énorme **MERCI** ! À tous nos  
collaborateurs qui se reconnaîtront  
dans ces pages.

### Responsables de la publication

Pierre Riley  
Patricia Morin

### Conception » Rédaction » Réalisation

Patricia Morin

### Droits d'auteur

Nous autorisons la diffusion du contenu, à  
condition d'en citer la source et de ne pas en  
altérer la teneur.

# MERCI

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 10 AU 16 AVRIL 2011

## L'Agenda

### Le 5 décembre JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES

Décrétée en 1985, les Nations Unies invitent ainsi chaque  
pays de la planète à célébrer une journée dans le but de  
reconnaître l'apport incalculable des bénévoles dans l'amé-  
lioration des conditions de vie et en général, de la démoc-  
ratie dans le monde entier.

### Dès maintenant ! PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC Période des mises en candidature de la 15e édition

» jusqu'au 12 décembre 2011  
Toute l'information sur [www.ditesluimerci.ca](http://www.ditesluimerci.ca)

### SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2012

Du 15 au 21 avril

Dévoilement du **nouveau** visuel et des articles promotion-  
nels au cours du mois de janvier !

» Février 2012

Bon de commande interactif sur [www.fcabq.org](http://www.fcabq.org)

10 ANS

2001  
Année internationale des bénévoles  
2011

